

SECRETARIAT GENERAL  
RD/BG

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 AVRIL 2008

### DELIBERATION

**OBJET : création et composition des commissions municipale**

**Rapporteur : Loïc LE MEUR**

L'article L 2121-22 du C.G.C.T. permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, les commissions municipales doivent être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle reflétant la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances représentées devant disposer au moins d'un représentant.

Il est proposé de créer cinq commissions municipales de douze membres chacune : le Maire membre de droit, neuf représentants du groupe majoritaire et un représentant de chacun des groupes de l'opposition.

- ◆ **Commission n° 1** : finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier.
- ◆ **Commission n° 2** : développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités,.
- ◆ **Commission n° 3** : sport, jeunesse, enfance, santé, prévention, sécurité.
- ◆ **Commission n° 4** : culture, vie associative, communication, éducation, démocratie locale, citoyenneté, coopération et relations internationales.
- ◆ **Commission n° 5** : développement économique, emploi, insertion, tourisme, industrie, artisanat, commerce, pêche, ports agriculture et nouvelles technologies.

.../...

	Finances et ressources humaines	Dév. Durable, urbanisme, logement, environnement et agenda 21	Sports	Culture, patrimoine, coopération et relations internationales	Dév. Économique, emploi, insertion, tourisme, industrie, artisanat, pêche et commerce
LE MEUR Loïc	Membre de droit	Membre de droit	Membre de droit	Membre de droit	Membre de droit
METAYER Evelyne			M	M	
FORES Joseph	M	M			
ROBIC Myriam		M			
GARGAM Patrick	M	M			
BIGOIN Danielle				M	M
HUBY Vincent		Pdt	M		
LE NEVE M.-Bernadette	M		M		
KERDELHUE Daniel				Pt	M
LORIDAN Marie		M			M
LE GOFF Jean-Yves	M		M		
LE GARREC Mireille				M	
RODRIGUEZ Marcel	M		M		
BRIONNE Murielle			Pdt	M	
ALLOT Josick		M		M	
LE MESTRALLAN Josette	M	M			
BOILEAU Daniel		M			
LE MOING Estelle			M		M
LE GALLUDEC Daniel	M				Pdt
ALLANIC Yolande		M			
POIRIER Eric			M		M
LE LIBOUX Brigitte					M
HECQUARD Patrick					M
LE HUNSEC Sofi				M	M
BRITEL Sylvain	M			M	
RIVOAL Marie-Claire				M	
LATIMIER Ronan	Pdt		M		
CAMUSARD Eric	M				
GOYER Antoine		M			M
MARTEAU Marie-Hélène			M	M	
X (en attente)					
TONNERRE Loïc	M	M			M
ROSSARD Yvonne			M	M	

**Adopté à l'unanimité.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le maire

Loïc LE MEUR